

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 6 NOVEMBRE 2019

N° 2019-08-07

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134
Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253
Présentes : 61
Exprimées par pouvoirs : 80
Total (mini 128) : 141
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN

40 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Marie-Claire CARTAGENA suppléante, Véronique CHAUVET, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Adrien DONZET suppléant, Sébastien DUPOUX, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Catherine NESTEROVITCH, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Christelle RUYSSCHAERT, Nicolas SOULIER, Jean SCHÜLER, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Jeannie DENIEAULT et Jean-Charles MATHIEU à André AUBERIC, Didier-Claude BLANC et Roger DIDIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Dominique GUEYTTE à Christian BARTHEYE, Olivier CADIER à Claude BAS, Pierre COMBES et Robert GIVAUDAN à Sébastien BERNARD, Sylvie LAMBERT à Michel COUBAT, Claude THOMAS à Sébastien DUPOUX, Abel RIXTE et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Dominique MALLIE à Didier GIREN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, Guy FAURE et Marc GUERIN à Valéry LIOTAUD, Philippe DE BEAUREGARD à Henriette MARTINEZ, Jean-Marc AUDERGON et André GILLES à Corinne MOULIN, Patrice RIVET à Roland PEYRON, Pierre SCHIAZZA à Claude PIGAGLIO, Jean GARCIA et Philippe SCHOEFFERT à Éric RICHARD, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés

Louis AICARDI, Béatrice ALLIROL, Eliane BARREILLE, Pascal BLANC, Christian GODART, Marie-Pierre MOUTON, Marc ROLLET suppléant.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED Antenne Baronnies en Drôme provençale), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique des Baronnies provençales drômoises sur la période 2020/2021 – Budget et plan de financement

Le Président expose,

Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales est porteur du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) des Baronnies provençales drômoises depuis 2015. Celui-ci ouvre droit à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), contrats par lesquels les agriculteurs sont accompagnés pour améliorer leurs pratiques ou maintenir leurs bonnes pratiques et ainsi préserver la biodiversité, les paysages et la qualité de l'eau.

Après plus de 4 ans d'animation, une quarantaine d'exploitations ont contractualisé des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour un montant évalué à plus d'un million d'euros. La phase de contractualisations étant terminée, il s'agit de poursuivre l'animation générale du PAEC, de développer des actions en continuité avec le travail réalisé ces dernières années et de se préparer à la future Politique Agricole Commune et aux suites qui seront données aux PAEC.

Le projet d'animation du PAEC a été présenté en Comité syndical le 18/07/2019 et validé à l'unanimité. Pour mener à bien ce projet et solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Une Autre Provence, le projet a été présenté au Comité de programmation du Leader le 19/09/2019. Le dossier a été présélectionné. Il s'agit désormais de stabiliser le détail des dépenses et le plan de financement.

Afin de mener à bien ces missions et de solliciter les subventions nécessaires à sa mise en œuvre, le Président propose de retenir le budget et le plan de financement suivants :

Nature des dépenses		Montant (en € TTC)	Recettes	Montant en €
Salaire chargée – Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme – 0,2 ETP		12 443,69 €	Europe (Feader)	18 670,40 €
Coût indirect (15%)		1 866,55 €		
Frais de déplacement		652,25 €	Autofinancement appelant du Feader	4 667,59 €
Prestations extérieures	Visites de fin d'estives	2700 €		
	Formation sur les plantes aromatiques et la préservation du biotope	1 400 €	Autofinancement Pnr Bp (20%)	5 834,50 €
Partenariats	Formation et accompagnement sur les dispositifs favorisant la biodiversité	10 110 €		
Total		29 172,49 €	Total	29 172,49 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Valide** le budget et le plan de financement.
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Une Autre Provence.
- **Autorise** le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

